

RAYON DE SAINTONGE

CLUB CYCLOTOURISTE Tél : 07 80 18 39 90



**28 - 29
30 MARS
2025**

30^e Bourse aux Vélos

Conditions de Vente (pas de chèque au-delà de 80€)

1 - FRAIS DE PRÉSENTATION DES VÉLOS

- Inférieur ou égal à 50 € : 2 € - Supérieur à 50 € : 4 €

● DÉPÔT DES VÉLOS À PARTIR DU :

- Vendredi 28 Mars de 16h à 20h
- Samedi 29 Mars de 9h à 19h00
- et Dimanche 30 Mars de 9h à 12h

● VENTE À PARTIR DU :

- Samedi 29 Mars de 9h à 19h00
- et Dimanche 30 Mars de 9h à 18h

- 2 - Le prix de vente de chaque vélo déposé sera estimé sur place. Sur ce prix de vente, il sera prélevé 10% de commission et frais.
- 3 - Pour tout vélo qui ne serait pas retiré le Dimanche 30 Mars 2025 à 18h, le propriétaire devra versé 15 euros pour frais d'enlèvement et prendre le vélo à l'endroit à notre convenance.
- 4 - Le paiement des vélos vendus sera fait le Dimanche 30 Mars 2025 de 11h à 18h00 ou par courrier.
- 5 - Le paiement des vélos vendus en l'état sans Garantie, en aucun cas, le rayon de Saintonge ne sera tenu pour responsable des problèmes que vous pourriez rencontrer pour votre achat.
- 6 - Les présentes conditions de vente sont considérées connues et acceptées de tout vendeur ou acheteur.



PARTENAIRE DE **LA VIE ASSOCIATIVE**

Crédit Mutuel
OCEAN
www.cmocean.fr